Protection des plantes en milieu urbain et gestion de la flore adventice

NOUVEAU MODULE

Formation continue - Module de master

Face à l'évolution des pratiques de gestion des espaces publics et à la montée en puissance des attentes citoyennes en matière d'environnement, la protection des plantes en zones urbaines (JEVI) – Jardins, Espaces Verts et Infrastructures – représente aujourd'hui un enjeu opérationnel, réglementaire et écologique majeur.

Ce module a pour vocation de former à une approche intégrée de la gestion des bioagresseurs et de la flore adventice en milieu urbain. Il s'appuie sur une bonne compréhension du contexte réglementaire, des spécificités écologiques des espaces concernés (parcs, voiries, cimetières, espaces sportifs, etc.) et des contraintes propres aux collectivités locales et aux gestionnaires d'espaces dans le but de raisonner les stratégies de protection du végétal dès la conception des espaces.

LES +
DE LA FORMATION

Cours théoriques, travaux dirigés, visites (diagnostic, retours d'expérience en JEVI).

Formation de niveau Master 2.

Mixité des apprenants : élèves ingénieurs et stagiaires de la
formation continue.

Durée : 10 jour(s) - 47h

Session(s)

Publics concernés
Ingénieurs, techniciens en bureau d'études, en entreprises
de travaux ou en collectivités territoriales, paysagistes, urbanistes, architectes.

Pré-requis
Niveau bac +4 en paysage, urbanisme ou avoir une expérience professionnelle justifiant le niveau de connaissances attendu dans le domaine. Avoir des connaissances en biologie, agronomie, paysage, environnement ou
architecture.

Responsables(s) et intervenant(s)
Josiane Le Corff et Laure Vidal-Beaudet

Nombre de participants
5 maximum

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principaux bioagresseurs, principales stratégies de gestion et contexte réglementaire en Jardins, Espaces Verts et Infrastructures (JEVI).

- Raisonner la gestion de la flore adventice ou de bioagresseurs émergents en Jardins, Espaces Verts et Infrastructures (JEVI), et évaluer les contraintes réglementaires, environnementales et organisationnelles (voire économiques) qui vont impacter les actions à mettre en œuvre.

- Proposer des méthodes de gestion qui répondent aux attentes des gestionnaires, des usagers et des collectivités, et appréhender les conséquences de la conception des espaces urbains.

Programme

- Contexte réglementaire de la protection des plantes en Jardins, Espaces Verts et Infrastructures (JEVI)
- Utilisation du biocontrôle en Jardins Espaces Verts, Infrastructures (JEVI) : quels bioagresseurs ? quelles contraintes ? quelles perspectives ?
- Gestion de la flore adventice : approche intégrée et stratégies d'aménagement
- Ecologie urbaine et conséquences pour la protection des plantes
- Visite : Retours d'expériences en Jardins Espaces Verts Infrastructures (JEVI) (dont espaces sportifs et cimetières)
- Visite : Diagnostic et gestion des principales maladies et ravageurs
- Projet : Proposition de stratégies de gestion de la flore adventice ou de bioagresseurs émergents en Jardins, Espaces Verts, Infrastructures (JEVI) dans différents contextes.

Modalités d'évaluation : Etude de cas et restitution orale en présence des commanditaires (Responsables Espaces Verts...)

Mis à jour le : 21/08/2025

Contacts

Campus d'Angers
2, rue André Le Nôtre
49045 Angers Cedex 01
France

Informations et inscription

Inscription via le site internet : https://formationcontinue.institut-agro-rennes-angers.fr
Les demandes d'inscription sont possibles jusqu'à 1 mois avant le début de la formation.
Formation ouverte sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits
* Tarif en vigueur, révisé annuellement